



Non remboursement de caution - comment faire

Par **christophe colin**, le **05/12/2008** à **09:10**

Un propriétaire ne veut pas me restituer une caution depuis 6 mois, au motif

1-De travaux de remise en état (l'état des lieux de sortie mentionne une dégradation du lino), sur la base d'un simple DEVIS

2-D'ajustements de charges (par rapport à une provision mensuelle), sans aucune facture justificative

or il n'a procédé à aucun travaux de remise en état (j'en ai la preuve) et a reloué le bien plus cher. Puis je récupérer ma caution ?